



Litiges ente mes proprietaires et moi

Par **LEGALL**, le **03/02/2009** à **11:58**

JE SUIS LOCATAIRE D'UN MEUBLE JE N'AI PLUS DE CHAUFFAGE ET MA MACHINE A LAVER EST TOMBE EN PANNE QUI DOIT PRENDRE EN CHARGE LES FRAIS DE REPARATIONS SACHANT KE MES PROPRIO ONT DANS UN CONTRAT QU4IL ON FAIT PRECISER QU'EN CAS DE PROBLEMES JE DOIS M'OCCUPER DES REPARATIONS SACHANT QUE JE N4AI RIEN CASSE DE MON PROPRE CHEF ET QUE TOUT CELA EST DU A L'USURE

Par **MERLIN**, le **06/02/2009** à **13:36**

bjr,

pourriez vous retranscrire l'intégralité de la clause concernant les réparations.

merci.